



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **2 novembre 2015**

Délibération n° 2015-0713

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA) - Soutien à l'animation et aux projets Precogen, Sigexposome et Covisolink 2015 - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 13 octobre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 4 novembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, MM. Jacquet, Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Chabrier (pouvoir à M. Devinaz), Dercamp (pouvoir à Mme David), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Jannot (pouvoir à M. Lebuhotel), Panassier (pouvoir à M. Desbos), M. Piegay (pouvoir à M. Pillon), Mmes Poulain (pouvoir à M. Curtelin), Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Veron (pouvoir à M. Grivel).

**Conseil du 2 novembre 2015****Délibération n° 2015-0713**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA) - Soutien à l'animation et aux projets Precogen, Sigexposome et Covisolink 2015 - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 7 octobre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA) a pour objectif de fédérer les acteurs académiques, cliniques et industriels de la recherche en cancérologie en Rhône-Alpes et Auvergne, pour poser les bases d'un réseau d'envergure européenne.

Le CLARA s'appuie sur une équipe d'animation chargée de la coordination de ses actions (8 salariés à ce jour) et met en œuvre des actions de mobilisation scientifique et de communication ciblées pour assurer le rayonnement du territoire au niveau européen.

Le CLARA assure également la détection, le montage et le suivi de projets collaboratifs public-privé visant à réaliser des preuves de concept en oncologie. Ce dispositif Preuve de Concept est d'ailleurs une spécificité, reconnue pour sa pertinence, du cancéropôle Lyon-Auvergne Rhône-Alpes.

Il est juridiquement abrité par la Fondation Léa & Napoléon Bullukian, fondation reconnue d'utilité publique par décret du 23 octobre 2003 et qui a spécifiquement, parmi ses 3 vocations, la lutte contre le cancer. C'est donc à ce titre que cette Fondation héberge le cancéropôle et assure de manière distincte et autonome la gestion administrative et financière de l'équipe d'animation, tout en garantissant strictement son indépendance scientifique.

**a) - Objectifs**

La Communauté urbaine de Lyon a fait le choix, depuis une dizaine d'années, de positionner les sciences de la vie au cœur de sa stratégie de développement économique. La dynamique est à présent bien lancée, mobilise l'ensemble des partenaires institutionnels régionaux et rayonne chaque année plus largement auprès des acteurs académiques et industriels régionaux et internationaux. De plus, la direction santé et développement social, une toute nouvelle direction créée en même temps que la Métropole, a pour mission de coordonner les politiques médico-sociales sur l'ensemble du territoire de la Métropole.

Pour la Métropole de Lyon, dans le cadre du développement économique des sciences de la vie et le soutien à l'émergence de projets en lien avec le médico-social et la promotion de la santé, le CLARA joue un rôle important à la fois par la mise en avant des atouts scientifiques et cliniques locaux en oncologie pour le rayonnement du territoire et l'attractivité de scientifiques et d'industriels mais également dans la prévention des cancers qui est au cœur des activités du CLARA depuis de nombreuses années.

La Métropole souhaite soutenir le CLARA pour la mise en œuvre d'actions de transfert de technologies entre des laboratoires et des PME visant à favoriser le développement économique en oncologie et pour appréhender les problématiques de santé publiques sur le territoire.

**b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014**

Par délibération n° 2014-0111 du 15 septembre 2014, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement de 70 000 € au profit de la Fondation Bullukian dans le cadre de son programme d'actions 2014 relatif à l'animation du CLARA.

En termes d'animation scientifique, 33 événements fédérateurs ont été organisés ou soutenus par le CLARA dont la 9ème édition des journées scientifiques, la 6ème édition des rencontres industriels académiques, des workshops thématiques ou des réunions de travail ciblées, mobilisant en totalité 2 000 personnes.

Dans le cadre du rapprochement entre le CLARA et le pôle de compétitivité Lyonbiopôle, le groupe technique participe au processus d'évaluation des projets preuve du concept CLARA. Ainsi, depuis 2014, les porteurs de projets sont challengés en amont sur leur modèle économique, les contraintes de marché, la concurrence, la réglementation et leur stratégie de valorisation.

L'année 2014 a confirmé la pertinence des orientations stratégiques autour desquelles le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes se mobilise depuis sa création en 2003. Dans la foulée du lancement du 3ème plan Cancer, l'Institut national du cancer (INCA) lui a renouvelé sa confiance en maintenant ses financements et en validant ses priorités de travail pour l'horizon 2017 (évaluation internationale).

Cette reconnaissance vient affirmer les orientations du CLARA prises dans 3 grands domaines d'intervention des Cancéropôles : le repérage de projets émergents et leur accompagnement, la recherche clinique et la valorisation des travaux de recherche, dynamisée par le partenariat avec le pôle de compétitivité Lyonbiopôle.

**c) - Bilan**

La cancérologie continue d'être un secteur extrêmement dynamique en Rhône-Alpes Auvergne avec en 2014 plus de 156 projets de R&D financés (34 M€ de subventions obtenues par les équipes). Le secteur regroupe désormais 3 200 chercheurs (laboratoires & hôpitaux) et plus de 70 entreprises, une progression respectivement de 100 % et 200 % en 10 ans.

Au total, 19 projets ont été financés pour un total de 2,1 M€ au travers du CLARA (mobilité, projets émergents - OncoStarter, Programmes Structurants et Preuve du Concept CLARA).

La réaffirmation du soutien des collectivités territoriales de Rhône-Alpes Auvergne a également permis le lancement en 2014 de 4 nouveaux programmes structurants et 3 nouveaux projets Preuve du Concept CLARA qui sont venus enrichir le portefeuille de projets (total de 39 projets financés depuis 2005).

**d) - Programme d'actions pour 2015 et les plans de financements prévisionnels***Soutien au fonctionnement et l'animation du CLARA*

La programmation 2014-2016 du CLARA a l'ambition de contribuer, à son niveau et en lien avec l'ensemble des acteurs du domaine, à apporter des réponses sur des enjeux identifiés et à positionner l'inter-région Rhône-Alpes Auvergne comme territoire d'excellence dans la mise en œuvre du 3ème plan Cancer. CLARA s'inscrit donc dans le cadre d'une double dynamique :

- coordonner, structurer et fédérer la recherche contre le cancer en faisant dialoguer et travailler ensemble les chercheurs, médecins et industriels actifs en oncologie de l'inter-région Rhône-Alpes Auvergne, en particulier autour des villes de Clermont-Ferrand, Saint Etienne, Grenoble et Lyon,

- développer une stratégie de valorisation économique de la recherche scientifique et médicale contribuant au développement économique du territoire et initier des projets structurants à forte visibilité nationale et européenne.

L'année 2015 s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis la création du CLARA mais en intégrant de nouveaux axes de travail issus du 3ème plan Cancer national et déclinés dans la programmation 2015-2017 du CLARA.

Cette programmation réaffirme que l'objectif premier du CLARA est de favoriser le transfert des résultats de la recherche vers les entreprises dans un objectif de développement économique des territoires et pour qu'ils bénéficient au plus vite aux malades. Le développement du partenariat avec le pôle de compétitivité Lyonbiopôle s'inscrit pleinement dans cette perspective.

A Lyon, plusieurs ateliers de travail seront mis en place autour des thématiques de bioinformatique/modélisation, des enjeux environnement & cancer, des enjeux nutrition & cancer et des sciences humaines et sociales en lien avec le cancer. A l'occasion de leur 10ème édition, les journées scientifiques du CLARA prendront une nouvelle ambition en devenant le forum régional de la recherche en cancérologie, mobilisant dans un format renouvelé tous les acteurs de la cancérologie.

Sur le champ de la valorisation et du transfert des résultats de la recherche vers les entreprises, le rapprochement initié en 2013 avec Lyonbiopole sera développé pour augmenter les synergies et projets communs. Le programme Preuve du Concept CLARA continuera de soutenir des projets émergents vecteurs de développement économique. Une nouvelle édition des Rencontres Industriels-Académiques sera également organisée.

Enfin, au niveau international, en lien avec l'ADERLY et Lyonbiopôle, le CLARA poursuivra sa mission de représentation du secteur de la cancérologie pour l'accueil de prospects d'entreprises et de délégations institutionnelles internationales.

Le budget prévisionnel du CLARA, pour l'année 2015, d'un montant de 4 282 000 €, est présenté ci-dessous, étant précisé, en partie grisée, l'assiette de dépenses retenue pour la subvention d'animation annuelle sollicitée auprès de la Métropole.

Dépenses	Montant en €	Recettes-Subventions	Montant en €
fonctionnement	182 900	Etat-INCA	1 220 000
impôts et taxes	13 900	Autres collectivités	765 000
charges de personnel	363 300	Métropole de Lyon :	120 000
autres charges de gestion courante	2 595 000	- <i>Direction santé et développement social</i>	50 000
charges financières/exceptionnelles	13 500	- <i>Direction de l'animation et de l'action économique</i>	70 000
dotations	1 113 400	autres produits	2 177 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 282 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 282 000</b>

#### *Soutien aux projets structurants*

La Métropole de Lyon propose de soutenir 2 projets structurants qui s'intègrent parfaitement dans l'objectif 12 du plan Cancer 2014-2019, Prévenir les cancers liés au travail ou à l'environnement, et notamment aux actions 12.4 (Soutenir la surveillance épidémiologique et la recherche pour améliorer les connaissances sur les cancers professionnels) et 12.5 (Développer l'observation et la surveillance et améliorer la connaissance concernant les cancers liés aux expositions environnementales en population générale).

Initié en 2014, le projet Sigexposome a pour objectif principal :

- de valider une méthodologie géographique pour évaluer les expositions environnementales et professionnelles aux pesticides,
- d'évaluer l'impact de l'exposition environnementale et domestique aux pesticides à partir de mesures biologiques,
- de mettre en évidence des biomarqueurs pouvant témoigner d'un impact moléculaire de l'exposition aux pesticides et pouvant être utilisés pour des études épidémiologiques sur le risque de cancer,
- d'améliorer les connaissances sur les mécanismes d'action des pesticides au niveau de l'organisme.

Le budget prévisionnel du projet Sigexposome :

<b>Sigexposome</b>			
Dépenses		Recettes	
fonctionnement	152 000	<b>Métropole de Lyon</b>	<b>125 000</b>
charges du personnel	28 000	Conseil départemental du Rhône	55 000
<b>Total</b>	<b>180 000</b>	<b>Total</b>	<b>180 000</b>

Le programme Precogen piloté par le Centre Hyg e visera   promouvoir des approches valid es de pr vention contre le cancer et   proposer une meilleure gestion des risques en milieu scolaire sur les territoires des d partements de la Loire, du Rh ne et de la M tropole de Lyon. Il propose aux collectivit s concern es de s'inscrire dans la mise en  uvre d'actions de pr vention innovantes en direction des jeunes scolaris s en coll ge et en lyc e. Dans l'objectif de r duire les in galit s sociales en sant , l'intervention sera prioritairement orient e vers les zones d favoris es.

Le budget pr visionnel du projet Precogen :

<b>Precogen</b>			
D�penses		Recettes	
fonctionnement	128 400	<b>M�tropole de Lyon</b>	<b>200 000</b>
charges du personnel	171 600	Conseil d�partemental du Rh�ne	100 000
<b>Total</b>	<b>300 000</b>	<b>Total</b>	<b>300 000</b>

*Soutien au dispositif Preuve de concept*

L'appel   projets Preuve de Concept 2015 a  t  lanc  par le CLARA en novembre 2014. 8 lettres d'intention ont  t  soumises au Cancero le   cette occasion.   l'issue d'un processus de pr s lection par le CLARA et d'audition des porteurs de projet par le groupe technique du p le de comp titivit  Lyonbiop le, 6 projets ont fait l'objet d'une expertise approfondie par le CLARA. 3 projets ont  t  labellis s cette ann e par le CLARA et ont  t  pr sent s au comit  des financeurs pour proposition de participation   leur cofinancement.

Par d lib ration du 18 septembre 2015, la commission permanente du Conseil de la R gion Rh ne-Alpes a approuv  la convention-cadre autorisant la M tropole de Lyon   intervenir en soutien financier au projet de R&D collaboratif COVISOLINK, labellis  par le CLARA dans le cadre de l'appel   projets Preuve de Concept 2015.

Le plan de financement pr visionnel du projet de R&D COVISOLINK retenu dans le cadre de l'appel   projets Preuve de Concept 2015 :

Projet	Partenaires	Assiette de l'aide	Taux d'aide	<b>M�tropole de Lyon</b>
<b>COVISOLINK</b>	Centre L�on B�rard	583 680 �	50 %	<b>291 840 �</b>
	Partenaire industriel (implant� en M�tropole de Lyon)	297 467 �	0 %	
	Universit� de Lyon	41 600 �	100 %	<b>41 600 �</b>
<b>Total</b>		<b>922 747 �</b>		<b>333 440 �</b>

**e) - Modalités d'intervention de la Métropole de Lyon dans le cadre de l'animation du CLARA, des projets structurants et des projets Preuve de concept en 2015**

Il est proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 120 000 € au profit de la Fondation Bullukian dans le cadre de l'animation du CLARA pour l'année 2015, sur la base de l'assiette représentée par les parties grisées du budget prévisionnel.

La Métropole de Lyon propose également d'apporter son soutien financier aux projets structurants en attribuant une subvention à la fondation Bullukian pour le projet Sigexposome à hauteur de 125 000 € et pour le projet Precogen à hauteur de 200 000 €.

Un rapport d'activité annuel mettra en avant les retombées locales des actions engagées par le CLARA, les synergies avec la stratégie de développement économique et la stratégie Santé et développement social soutenus par la Métropole de Lyon.

L'évaluation des conventions à signer entre la Fondation Bullukian et la Métropole de Lyon s'appuie sur un ensemble de critères tels que :

- le nombre de collaborations effectives entre entreprises et acteurs académiques/cliniques,
- le nombre et le descriptif des appels à projets nationaux et européens coordonnés par le CLARA,
- les synergies développées avec les partenaires régionaux (Lyonbiopôle, I-Care, BIOASTER, CENS, SATT, etc.).

Enfin, la Métropole de Lyon propose également d'apporter son soutien financier au projet de R&D COVISOLINK en attribuant une subvention d'équipement d'un montant de 291 840 € au profit du Centre Léon Bérard (CLB) et en attribuant une subvention d'équipement d'un montant de 41 600 € au profit de l'Université de Lyon.

Les subventions dans le cadre des projets Preuve de concept sont attribuées sur le fondement de l'article L 1511-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et du régime notifié SA.40391 d'aide à la R&D&I des collectivités territoriales et de l'Etat pour les aides à la R&D&I octroyées par le biais de fonds structurels, approuvé par la Commission Européenne le 17 juin 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement, au profit de la Fondation Bullukian :

. d'un montant de 120 000 € pour le programme d'actions 2015 du Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA),

. d'un montant de 200 000 € pour le projet Precogen,

. d'un montant de 125 000 € pour le projet Sigexposome,

b) - les conventions à passer entre la Métropole de Lyon et la Fondation Bullukian définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions financières.

**3° - Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal :

- soutien au programme d'action du Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA) : exercice 2015 - compte 6574 - fonction 67 - opération n° 0P02O0861 pour un montant de 70 000 € et fonction 62 - opération n° 0P03O3890A pour un montant de 50 000 €,

- soutien aux projets structurants Precogen et Sigexposome : exercice 2015 - compte 6574 - fonction 62 - opération n° OP03O3890A pour un montant de 325 000 €.

**4° - Approuve** le principe de l'intervention de la Métropole de Lyon sur les projets de R&D labellisés par le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projets Preuve de Concept 2015.

**5° - Décide** l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P02 - Rayonnement national et international pour un montant de 1 500 000 € en dépenses à la charge du budget principal, sur l'opération n° OP02O0863 selon l'échéancier suivant :

- 150 000 en 2015,
- 275 000 en 2016,
- 400 000 en 2017,
- 350 000 en 2018,
- 225 000 en 2019,
- 100 000 en 2020.

**6° - Approuve :**

a) - l'attribution de 2 subventions d'équipement au profit de l'Université de Lyon et du Centre Léon Bérard dans le cadre du projet de R&D COVISOLINK labellisé par le Cancéropôle CLARA en 2015 pour un montant total de 333 440 € répartis comme suit :

- 41 600 € au profit de l'Université de Lyon,
- 291 840 € au profit du Centre Léon Bérard,

b) - la convention-cadre entre la Région Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon encadrant leurs interventions en matière de cofinancement des projets de R&D collaboratifs labellisés par le Cancéropôle CLARA dans le cadre de son appel à projets Preuve de Concept 2015,

c) - les conventions de subvention à passer entre la Métropole de Lyon, le Centre Léon Bérard et l'Université de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

**7° - Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

**8° - Les dépenses** d'investissement seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2015, 2016 et 2018 - compte 20421 pour le Centre Léon Bérard et compte 204181 pour l'Université de Lyon - fonction 67 - opération n° OP02O0863.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2015.**